



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Transfert de France 3 Île-de-France au siège de France Télévisions à Paris

Question écrite n° 19309

Texte de la question

M. Luc Carvounas interroge M. le ministre de la culture sur le transfert annoncé de l'antenne de France 3 Île-de-France au siège du groupe France Télévisions à Paris. Il est nécessaire de le rappeler, l'Île-de-France ne se résume pas à Paris. En ce sens, le transfert de l'antenne régionale de la chaîne vers la capitale marquerait une fracture très nette avec le reste du territoire francilien. Pour les salariés eux-mêmes, le projet est source de nombreuses inquiétudes. C'est notamment le cas au regard des conditions de travail, qui pourraient pâtir d'un déménagement dans des locaux jugés inadaptés. Par ailleurs, alors que l'intérêt économique semble primer dans la démarche du groupe France Télévisions, de potentielles conséquences sociales sont elles aussi redoutées. Dans un contexte particulier, marqué par la défiance grandissante envers les journalistes, les salariés de l'antenne régionale de France 3 craignent donc les répercussions que pourrait avoir ce transfert. C'est particulièrement le cas quant à la qualité de l'information délivrée par la chaîne, qui ne saurait être une variable d'ajustement, au gré des enjeux financiers du moment. Au regard de ces éléments, il lui demande donc de bien vouloir réévaluer, avec le groupe France Télévisions, la pertinence de ce projet de transfert et d'apporter des réponses aux inquiétudes des salariés de la chaîne à ce sujet.

Texte de la réponse

France Télévisions a déplacé les équipes de l'antenne France 3 Paris Île-de-France de Vanves vers le site voisin de la Maison France Télévisions dans le quinzième arrondissement de Paris à la fin du mois d'octobre 2019. Cette décision vise d'abord à sécuriser les équipes de France 3 Paris Île-de-France après deux incendies dont le site a été victime ces dernières années et qui les plaçaient dans des conditions d'exploitation fragilisées. Elle concourt aussi au regroupement des équipes de France Télévisions sur un nombre restreint d'emprises immobilières, permis notamment par la prise à bail en 2017 de nouvelles surfaces dans le bâtiment situé à Issy-les-Moulineaux. La relocalisation des équipes de l'antenne France 3 Paris Île-de-France ne remet aucunement en cause l'existence de cette antenne. De manière générale, France Télévisions s'est engagée, dans l'accord cadre sur le déploiement de son projet d'entreprise signé avec les partenaires sociaux le 9 mai 2019, à maintenir le maillage du territoire dans le cadre du développement de l'information régionale, en s'appuyant sur les antennes locales de France 3 qui seront préservées, et en associant l'ensemble des équipes à la production de contenus. Dans le cas particulier de France 3 Paris Île-de-France, l'antenne conserve à la fois son indépendance éditoriale et son autonomie de gestion, et dispose de son propre plateau de télévision reconstruit à l'identique de celui dont elle bénéficiait à Vanves. Le déménagement des équipes à moins d'un quart d'heure de transports en commun du site de Vanves est ainsi sans incidence sur le traitement résolument francilien de l'information de l'antenne de France 3 Paris Île-de-France, qui continue à s'appuyer sur l'expertise de ses quatre bureaux d'information qui sont à Bobigny, Melun, Versailles et Cergy. Par ailleurs, le Gouvernement a fait de la proximité une priorité de la transformation de l'audiovisuel public et elle est l'une des cinq missions principales qui est confiée au secteur dans le cadre du projet de loi relatif à la communication audiovisuelle et à la souveraineté culturelle à l'ère numérique, présenté en Conseil des ministres le 5 décembre 2019. La cohésion nationale est en effet mise à l'épreuve par des tensions de multiples natures –

sociales, économiques, territoriales, culturelles, de génération – qui ravivent le besoin de chacun de se sentir pleinement représenté. Pour répondre à cette attente, France Télévisions et Radio France entreprennent de rapprocher leurs offres de proximité. Ce rapprochement se traduira à horizon 2022 par le triplement de l'offre de programmes régionaux de France 3, en partenariat avec le réseau France Bleu.

Données clés

Auteur : [M. Luc Carvounas](#)

Circonscription : Val-de-Marne (9^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19309

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : [Culture](#)

Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 mai 2019](#), page 4211

Réponse publiée au JO le : [9 juin 2020](#), page 4055